

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Hôtel de Beauvau

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »
Réf. DR/AC - 101

Paris, le 15 octobre 2021

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : Préavis de grève du vendredi 22 octobre 2021 à 0 H au lundi 25 octobre 2021 à minuit.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1, L 2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la Fédération des personnels DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE FORCE OUVRIERE de déposer un préavis de grève couvrant la période du **vendredi 22 octobre 2021 à 0 H au lundi 25 octobre 2021 à minuit.**

Ce préavis de grève concerne les personnels Sage-Femmes, agents des établissements de la Fonction Publique Territoriale relevant de notre fédération.

Il couvrira l'ensemble des initiatives de grève et de mobilisation de nos syndicats sur l'ensemble du territoire national (de métropole et des départements d'Outre-Mer), sur les revendications suivantes :

- Pour une revalorisation de 200 points d'indice majoré de la rémunération des personnels Sage-Femmes, à la hauteur de leurs responsabilités et compétences ;
- Pour l'amélioration des conditions de travail ;
- Pour l'amélioration du déroulement de carrière des Sages -Femmes, afin d'accéder plus rapidement au grade 2 ;
- Pour la stagiairisation immédiate de toutes les Sage-Femmes contractuelles ;
- Pour l'évolution du statut des Sage-Femmes au sein de la Fonction Publique Territoriale
- Pour l'étalement de la formation Sage-Femmes sur 6 années, afin de limiter les causes de burnout des étudiantes.
- Pour obtenir le statut d'enseignant -chercheur Sage-Femmes ;

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique REGNIER

